Document généré le 12 juil. 2025 14:50

Petite revue de philosophie

Lecture/écriture au féminin

Lysanne Langevin

Volume 7, numéro 1, automne 1985

De la suite dans les idées

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1104258ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1104258ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Collège Édouard-Montpetit

ISSN

0709-4469 (imprimé)
2817-3295 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Langevin, L. (1985). Lecture/écriture au féminin. *Petite revue de philosophie*, *7*(1), 113–127. https://doi.org/10.7202/1104258ar

Tous droits réservés © Collège Édouard-Montpetit, 1985

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Lecture/écriture au féminin

Lysanne Langevin

Professeure au département de français du Cégep Édouard-Montpetit

Aborder la problématique du cours lecture/écriture au féminin, c'est aborder une problématique politique[1].

L'élucidation de cette problématique nécessite dans un premier temps une mise au point à propos de la définition de la littérature au féminin et de la délimitation du corpus, à savoir quels textes étudier dans le cadre du cours ainsi intitulé. J'ai choisi d'illustrer certains des principes ainsi énoncés par quelques tentatives d'intégration de la problématique lecture/écriture au féminin dans les cours de français. L'intégration de cette problématique aux cours de base m'apparaît nécessaire voire essentielle. Elle peut cependant rencontrer quelques obstacles... à nous de les contourner...

1. Cet article reprend une conférence présentée lors du colloque des professeurs de français *Le nouveau programme: pré-texte ou changement* les 22, 23 et 24 mai 1985, à propos du cours complémentaire 601-945-85 de la séquence *Langue et Discours littéraires* mise en application dès septembre 1985.

1. MISE AU POINT: problème de définition

... Mais d'abord qu'est-ce que l'étude de la littérature au féminin?

C'est l'étude d'œuvres de femmes selon une certaine perspective. C'est une lecture active et critique qui cherche à analyser le rapport des femmes à l'écriture: les conditions sociales et historiques dans lesquelles s'inscrit cette écriture, le rapport entre cette écriture et l'évolution des femmes. Cette perspective a bénéficié, aux dires de Suzanne Lamy, de la plupart des grands courants de la pensée du XXe siècle: qu'on pense à la psychanalyse, au marxisme, à l'existentialisme, au structuralisme auxquels on pourrait ajouter la critique sociologique et le surréalisme. Malgré ses sources théoriques, elle peut éventuellement mener à la production de textes.

La pluridisciplinarité semble être un préalable aux objectifs du cours *Langue, lecture et écriture au féminin* (601-945-85)[2]. On constate que ceux-ci nécessitent selon qu'on privilégie un aspect ou un autre, des approches linguistique, politique, sociologique, thématique, formaliste ou alors incitative en ce qui concerne la «production de textes de fiction et analyses critiques».

Malgré le fait, qu'encore aujourd'hui, l'écriture des femmes soit évacuée ou à peine traitée dans les Antho-

2. Ces objectifs peuvent se lire comme suit:
Analyser le rôle actif de la langue dans le maintien de l'idéologie sexiste.
Mettre en relation des textes d'aujourd'hui et d'hier avec leur contexte socio-culturel respectif.
Identifier les images de la femme véhiculées par la littérature.
Reconnaître la multiplicité et la spécificité des écritures et des autres productions culturelles au féminin.
Produire des textes de fiction et des analyses critiques.

logies, Histoires de la littérature québécoise ou dans les Dictionnaires des œuvres et écrivains québécois, nous sommes davantage confrontées à un problème de priorités qu'à un problème de corpus. Ceci démontre bien que les temps changent: il y a vingt ans on aurait ignoré l'existence d'un tel corpus et à plus forte raison la pertinence d'une problématique en découlant.

Le problème réside donc dans les priorités: alors que tout est à faire, que faire? Quelle stratégie adopter lorsqu'on aborde la littérature au féminin?

Il m'apparaît stratégique d'éviter une définition définitive de l'écriture au féminin. Plutôt que de reprendre des définitions de contenu fournies tour à tour par Hélène Cixous («Le sexe ou la tête», *Cahiers du Grif*, juin 1976, n° 12), Béatrice Didier (*L'écriture femme*, Paris, PUF, 1981), Irma Garcia (*Promenade femmilière, Recherches sur l'écriture*, Paris, Éd. des femmes, 1981) et plus près de nous Suzanne Lamy (*Quand je lis, je m'invente*, Montréal, Hexagone, 1984), je citerai Martine Léonard dans son article intitulé «Nathalie Sarraute: un itinéraire féminin au sein du Nouveau Roman?» paru dans *Féminité, Subversion, Écriture* aux éditions du Remue-Ménage en 1983:

> L'intérêt que je vois à la problématique féminine, c'est qu'elle se présente moins comme une «théorie» que comme un questionnement global sur «qu'est-ce que le féminin?» [...]; en somme, il n'y aurait pas de postulat de départ et la réponse à la question dépendrait tout autant de ma lecture que d'une image préexistante de l'écriture féminine.

Ceci ne veut pas dire qu'il n'existe point de constantes, de caractéristiques de l'écriture au féminin sans doute redevables à la spécificité biologique et à la situation qu'occupent historiquement les femmes dans la société. Mais je crois qu'une définition serait pour le

moment prématurée et pourrait, à tout le moins constituer un champ d'exploration privilégié dans le cadre du cours qui nous préoccupe.

Une définition de l'écriture au féminin comporte pour le moment plus d'inconvénients que d'avantages:

— *L'inexactitude*: L'état des recherches en sciences humaines n'est pas assez avancé, il me semble, pour parvenir à identifier ce qui serait l'essence du féminin. Le corps social dans lequel ce féminin baigne empêche la clarification de ce côté. D'autre part, Andrée Yannacopoulo dans un article intitulé «Des féminismes» paru dans la revue *Spirale* de mai 85 identifie à propos des courants féministes la «tentative d'ethnocentrisme»; présenter l'écriture au féminin sans tenir compte des contextes socio-culturels autres que occidentaux risquerait par une fausse unanimité de trahir la diversité des voix asiatiques, africaines, voire amérindiennes.

— *Le cliché*: Il est un fait que l'écriture au féminin est souvent associée aux domaines intimes, aux dimensions physiques ou physiologiques, ou à la charge émotionnelle de l'écriture. Jusqu'à quel point cette identification de l'écriture au féminin à la nature et au biologique ne reflète-t-elle, ne reproduit-elle, ne renforce-t-elle pas la «ghettoïsation» des femmes déterminée par une société phallocrate? Il est essentiel que ces lieux soient nommés, qu'ils participent du réel et que l'écriture réhabilite en somme les lieux et tâches dévolus aux femmes jusqu'à présent si totalement méprisés. Néanmoins cet espace scriptural qui est lié à un espace social ne saurait être confondu avec un espace transcendental.

— *La marginalisation*: L'étiquettage «rassurant» de l'écriture au féminin permettrait de reprendre et cette fois de façon plus articulée la marginalisation, le cloi-

sonnement des femmes tel qu'il est opéré dans certains secteurs de la réalité.

Il m'apparaît donc essentiel de conserver le caractère d'interrogation des conditions matérielles et imaginaires de la création et d'alimenter la recherche épistémologique et ontologique, bref les objectifs poursuivis par l'écriture au féminin, pour en maintenir l'actualité et l'urgence et ainsi éviter un autre danger:

— *Le ressac*: À ce propos je ferai un parallèle entre la littérature au féminin et la littérature québécoise[3]. L'étude du corpus québécois dans les institutions est un phénomène encore récent: dans les Cégep elle date du début des années 70. Aujourd'hui des étudiantes et des étudiants et même certains professeurs mettent en doute la pertinence d'aborder ce corpus sous prétexte que ça ne fait pas assez international, sous-entendu américain, ou que c'est plus «moderne» d'étudier la littérature allemande. Pourtant cette saturation à l'égard de ce qu'on qualifie de «macramé» de la part de certains de nos intellectuels risque de priver la clientèle étudiante d'un savoir essentiel à l'élaboration d'une identité et d'une autonomie de l'individu à l'intérieur de son contexte socio-historique.

Le risque de la problématique de l'écriture/lecture au féminin est le même: cette «terra incognita», ce «continent noir» qui maintenant, à la suite des mouvements féministes, semble initier un processus de décolonisation, risque de voir sa majorité encore maintenue dans la minorisation, c'est-à-dire au bas de l'échelle sociale comme littéraire. Déjà des discours masculinistes atté-

3. Marguerite Duras et Xavière Gauthier (*Les Parleuses*, Paris, Éd. de Minuit, 1974) établissaient un parallèle entre cette écriture et la situation du prolétariat: en contrepartie elles parlaient de la classe phallique.

nuent les revendications des critiques féministes en affirmant que l'aliénation et l'oppression des femmes n'est que le reflet complémentaire d'une aliénation et oppression identique mais masculine.

Il s'agit donc d'éviter une polarisation nuisible aux femmes. On le sait: les professeures au niveau collégial, c'est-à-dire la clientèle la plus susceptible, intéressée ou motivée à donner ce cours ne constitue que le tiers des effectifs professoraux... C'est ici que le pouvoir culturel se rattache de façon évidente au pouvoir économique et politique: mais ça c'est une autre histoire!...

Donc poser la question de l'écriture/lecture au féminin est non seulement une question politique, mais le fait d'aborder cette problématique relève d'une démarche féministe puisqu'elle revendique la visibilité des femmes, la reconnaissance et la valorisation de leurs productions et qu'elle aspire à rendre à l'humain sa part de féminité. Cette démarche dont les principes fondamentaux sont politiques risque comme la question nationale d'être évacuée avant même d'avoir été explorée systématiquement.

Outre la motivation politique qui anime l'étude de la littérature au féminin existe la motivation stylistique: on ne peut parler actuellement de l'écriture «moderne» sans aborder l'écriture des femmes. Les écrivaines participent d'un courant littéraire présentement à la mode mais, chacune le sait, les normes et modes esthétiques fluctuent et quelques fois s'opposent. C'est un peu dans ce sens que je crains le ressac: que d'une part, l'écriture au féminin soit identifiée à une période, qui éventuellement sera révolue; et que d'autre part, on assiste à un phénomène de saturation qui se manifeste par une volonté d'oublier, de refouler ces constats et dénonciations de l'aliénation et de l'exploitation des

femmes: la mauvaise conscience est difficile à maintenir. Il est donc nécessaire de conserver une perspective féministe consciente du danger que comporte toute revendication sociale et politique et plus précisément dans ce cas-ci, culturelle. Il faut à tout prix éviter que le processus d'identification ne mène à une marginalisation qui permettrait éventuellement l'évacuation de la problématique lecture/écriture au féminin.

Même s'il me semble que le problème essentiel soulevé par le cours de «littérature au féminin», se situe davantage au niveau des priorités; il est nécessaire de préciser son champ d'action.

Problème de corpus

Quels textes étudier?

Plutôt que d'étudier le «thème» de la femme dans certains textes quoique ces études puissent appuyer ou illustrer certaines œuvres, il s'agirait d'étudier des textes d'auteures: je citerai de nouveau Martine Léonard qui inclut dans la littérature au féminin deux types de textes. D'abord des «textes contemporains qui explicitent leur visée féministe (et) qui revendiquent leur spécificité comme textes au féminin». Cette écriture au féminin se manifeste notamment chez des auteures comme Marguerite Duras, Luce Irigaray, Hélène Cixous, Chantal Chawaf, Nicole Brossard, France Théorêt, Madeleine Gagnon et Emma Santos. La liste pourrait se prolonger mais je poursuivrai l'article de Madame Léonard qui distingue ensuite un second type de textes: des «textes anciens, qu'il s'agit de redécouvrir, car, plus ou moins explicitement féministes (et qui permettraient) de constituer une histoire de l'émergence au féminin»: parmi ces textes ensevelis on répertorierait ceux de Mme de la Fayette, Mme de Staël, George Sand, Colette, Laure Conan, Claire Martin, les sœurs Brontë,

Jane Austen etc. La perspective diachronique qu'inaugurent ces textes de femmes pourrait cependant être prolongée par des textes contemporains qui, pour diverses raisons et suivant certaines circonstances n'ont pas nommé leur appartenance à la «race» féminine; pensons à Anne Hébert, Gabrielle Roy, Claire Martin, Patricia Highsmith, Marguerite Yourcenar, Christiane Rochefort, etc. Ces textes multiples et disparates enrichiraient le matrimoine tout en permettant d'en préciser les fondements.

Il convient d'aborder l'écriture féminine dont témoignent les seconds textes autant que l'écriture au féminin qui recèle une dimension davantage politique et critique. D'autre part, il ne s'agit pas de décerner aux œuvres des «certificats de féminisme» ou de faire du féminisme un sur-moi. Il faut éviter le didactisme, éviter un «réalisme féministe», tout en n'évacuant pas l'écriture militante souvent chronologiquement antérieure ou à tout le moins nourricière de la création et de la fiction. Les cours de littérature au féminin pourraient donc aborder à la fois une écriture militante ou féministe, une écriture féminine et une écriture au féminin.

Il faut diffuser tous ces textes, les vulgariser sans les rendre vulgaires. Si certains d'entre eux semblent hermétiques, c'est qu'ils tentent de parler de l'interdit, de l'inconcevable. Leurs difficultés reflètent les difficultés d'écriture des femmes: parmi les plus importantes, Béatrice Didier distingue les difficultés biologique (entre les grossesses), physique (impossibilité d'avoir une chambre à soi), psychique (difficulté à s'établir un no man's land, un silence), historique (refus de transmission des textes ou alors cloisonnement dans une espèce de para-littérature) auxquelles j'ajouterais la difficulté linguistique (du fait de la nécessité de dénoncer la fonction de désignation de la langue).

Par conséquent, une stratégie défensive tout en étant offensive voire expansionniste s'avère souhaitable. Il est nécessaire d'institutionnaliser, c'est-à-dire de faire pénétrer dans les institutions cette problématique de la lecture/écriture au féminin. Du fait de la brèche qu'a opérée la modernité pour laisser une place à la littérature au féminin on peut espérer que l'inscription de cours de français au niveau collégial permette un rayonnement de la problématique dans les autres cours de français.

2. LA PRATIQUE

Même si elles précèdent la mise en séquence du cours lecture/écriture au féminin, mes tentatives d'intégration de cette problématique relèvent fort probablement de la même démarche. Cette pratique s'échelonne sur plusieurs années et s'est manifestée sous diverses formes: d'abord au niveau d'un cours de roman québécois, puis dans le cadre d'un cours de linguistique de base. J'identifierai enfin un troisième niveau qui relève davantage de l'implication dans le milieu et qui a pu se concrétiser à l'intérieur d'organismes culturel et syndical.

Compte-tenu du cadre et de la clientèle du cours de roman québécois, la problématique lecture/écriture au féminin s'est introduite graduellement. Une approche sociologique et historique a d'abord permis à l'ensemble de la classe d'amorcer l'étude des personnages féminins du roman *La Scouine* d'Albert Laberge. L'approche thématique prolongeait par la suite cette recherche et permettait d'aborder le personnage central, en l'occurence Florentine Lacasse dans l'œuvre *Bonheur d'occasion* de l'écrivaine Gabrielle Roy. Une approche davantage formelle servait d'introduction à l'écriture au

féminin. Le texte à l'étude à cette époque était celui de Nicole Brossard intitulé *L'Amer*. Quelques textes poétiques et critiques de l'auteure furent auparavant étudiés qui permirent de situer cette œuvre qui «choqua» davantage les étudiantes et étudiants que ne l'avaient fait les personnage caricaturaux et stéréotypés de Laberge ou conventionnels et «normaux» de Roy. Le texte de Nicole Brossard déconcertait: il provoqua des réactions aussi variées que l'incompréhension, l'inconfort, l'indifférence parfois même l'agressivité. Du fait qu'il s'agissait d'une auteure québécoise et contemporaine, il fut possible de l'inviter. Cette rencontre permit d'«incarner» et de clarifier le débat et la démarche qui apparaissaient à certains un peu trop abstraits.

Dans le cadre d'un cours de sociolinguistique i.e. à partir d'une approche sociologique du langage qui consiste à identifier les interactions entre le fonctionnement de la langue et celui de la société, il est possible de vérifier comment la langue reflète la réalité et reproduit les inégalités qui s'y trouvent. La problématique «Femme et Langage» s'intègre particulièrement bien à cette approche et peut être abordée sous divers aspects dont voici quelques exemples: au niveau lexicologique on peut chercher à établir un répertoire du vocabulaire de la langue courante utilisée pour nommer le corps féminin, ses manifestations biologiques (menstruations, accouchement) ou le domaine de la sexualité[4]. L'étude du comportement linguistique à savoir les lieux et la fréquence d'usage de la parole par les femmes ou alors les modalités de l'usage féminin permet d'identifier certaines constantes telle l'utilisation du condition-

4. Les texte de Marina Yaguello, *Les Mots et les Femmes* (Paris, Payot 1978), et de Pierre Guiraud, *Sémiologie de la sexualité* (Paris, Payot, 1978), constituent des «classiques» en ce domaine.

nel plutôt que de l'impératif[5]. Enfin l'étude du niveau grammatical et morphologique amène la question de la place du féminin dans la langue: à ce propos le dossier de la «Féminisation des titres» dont s'occupe l'Office de la langue française, s'avère des plus actuels.

Une troisième façon d'intégrer la problématique du féminin dans l'enseignement collégial se situe au niveau de l'implication dans le milieu. Cette démarche quoique exigeante s'avère gratifiante. Toutefois pour être fructueuse elle nécessite un cadre très précis, très délimité.

Ainsi le GREL (groupe de recherche en littérature au département de français du CEGEP Édouard-Montpetit) décida d'organiser un mois de l'écriture des femmes du 8 au 29 mars 1984. Dans le cadre de cette activité figurait une exposition de livres de femmes à la bibliothèque; des visionnements des vidéos sur des auteures, une conférencière avait été invitée, ainsi que des auteures venues lire leurs textes de prose et de poésie, enfin quelques étudiantes supervisées par une professeure de théâtre s'étaient chargées d'organiser une lecture de textes de femmes.

Parmi les comités syndicaux figure celui de la Condition féminine. Il m'apparaît qu'une telle structure pourrait alimenter le débat sur une pédagogie au féminin ou prendre en considération l'apport du féminin en ce qui concerne le renouvellement de l'enseignement

5. Les études américaines qui se consacrent à cet aspect du fonctionnement de la langue sont nombreuses, parmi les textes les plus intéressants figurent: *Male/Female Language* de Mary Ritchie Key (Methuen, N.J., Scare crow Press, 1975); *Language and Woman's Place* de Robin Lakoff (New York, Harper and Row, 1975); *Man made Language* de Dale Spender (Boston, Ma, Routledge and Kegan, 1980); *Language and Sex*, éd. par Barrie Thorne et Nancy Henley (Rowley, Ma, Newbury House, 1975).

au niveau collégial. Plusieurs parutions récentes[6] permettent d'ailleurs d'envisager une structure d'ensemble (sorte de «Women's Studies») où seraient regroupés ces cours soucieux d'aborder les divers champs du savoir selon une perspective féminine et féministe.

Cette implication syndicale au niveau de l'ensemble des départements, rend particulièrement concrète la nécessité d'intégrer dans l'institution collégiale un enseignement qui témoigne du féminin et qui s'adresse de façon spécifique à la clientèle cégépienne féminine qui constitue, ne l'oublions pas, la moitié des étudiants de niveau collégial.

3. LA JUSTIFICATION

L'institutionnalisation, c'est-à-dire l'intégration de la problématique lecture/écriture au féminin dans les cours communs de français, n'équivaut pas à une récupération. Qu'on pense au GIERF (groupe interdisciplinaire pour l'enseignement et la recherche sur les femmes) à l'UQAM depuis février 1976, et à l'Institut Simone de Beauvoir de l'Université Concordia (1978) qui ont su établir des réseaux, des banques d'informations et animer le milieu universitaire et de la recherche en études féminines.

L'institutionnalisation permet de parer à l'autocensure. La lecture/écriture au féminin implique à divers degrés la dénonciation du discours masculin présenté fallacieusement comme universel. Cette critique

6. Pour ne mentionner que quelques ouvrages québécois: *L'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, collectif Clio, (Montréal, Éd. Quinze, 1982); *Elles cinéastes, 1895-1981* de Thérèse Lamartine, (Montréal, Remue-ménage, 1985); *Du Travail et de l'Amour* de L. Vandelac, D. Bélisle, A. Gauthier, Y. Pinard, Montréal, A. Saint-Martin, 1985).

est difficile à effectuer et dure à entendre et plusieurs d'entre nous sont facilement convaincues qu'«il ne faut pas réveiller le chat qui dort» et qu'il est nécessaire de sacrifier nos besoins spécifiques aux intérêts de la collectivité. L'institutionnalisation du fait de son caractère «officiel», permet d'éviter cette schizophrénie qui consiste à s'oublier pour une société dont la devise est «Je me souviens». La lecture/écriture au féminin revendique la place des femmes dans cette collectivité: les intérêts des femmes ne sont pas opposés ou contradictoires à ceux de la société. Les femmes participent de cette collectivité et doivent s'en souvenir. Elles doivent revendiquer la réalité passée et présente pour participer à l'élaboration du futur.

L'institutionnalisation permet de réduire, dans une certaine mesure, l'absence des femmes dans les domaines du savoir: elle manifeste un souci minimal d'équité. Elle rend les femmes plus visibles: les écrivaines comme les lectrices. Elle donne une place à la réalité imaginaire des femmes. Elle fournit des lectrices et des lecteurs aux publications féminines et permet ainsi une diffusion des textes comme des idées.

La problématique lecture/écriture au féminin permet une nouvelle lecture, renouvelle le cadre et l'approche théorique des textes littéraires. Lorsque Anne Lemonde dans son essai *Les femmes et le roman policier*[7] (Montréal, Québec-Amérique, 1984) souligne avec raison l'absence de femmes-héros dans le roman policier, ce constat se prolonge dans l'œil de la lectrice, dans la main de l'écrivaine, et pourquoi pas! de l'écrivain. L'institutionnalisation permet donc de renouveler la production en appellant une pratique de l'écriture qui

7. Cet ouvrage fut publié sous le titre *Les Femmes dans le roman policier* à la suite d'une erreur d'imprimerie.

ne trahirait plus ce que nous vivons. Elle permet d'appréhender un espace utopique qui laisse place aux femmes. Déjà on constate au Québec une «sismologie du langage» (cf. Louky Bersianik), une mutation de la langue, une perturbation du code qui appelle une libération de l'imaginaire féminin.

Cette innovation dans le sens, cet «inno-sens» (pour citer Gail Scott), ne saurait cependant être innocente. Les principaux obstacles à cette problématique résident dans sa volonté innovatrice et dans sa position marginale: cette problématique ne concerne actuellement et n'intéresse qu'une faible partie des effectifs professoraux; la démarche intellectuelle qui l'anime se situe à contre-courant de l'anti-intellectualisme ambiant; la dénonciation des normes «objectives» prétendument neutres qu'elle opère la contraint à aborder le champ d'étude de façon impliquée, personnelle et donc vulnérable. À cela s'ajoute aussi la diffulté de concilier la pluridisciplinarité, par exemple le recours aux sciences humaines, et la nécessité pédagogique d'opérer un choix.

Cela constitue un défi.

Il faudra s'assurer que ce travail marginal ne soit pas marginalisé mais radicalisé dans son sens étymologique, c'est-à-dire qu'il développe les racines et avive les sources des fondements d'une société plus humaine.